

L'hon. M. Green: Monsieur le président, mes prévisions budgétaires ne sont pas à l'étude et il serait fort inapproprié de ma part de me mêler des prévisions budgétaires d'un autre ministère.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'étais sûr que le ministre des Travaux publics prendrait l'attitude fort judicieuse qu'il a prise. Je m'adresserai donc de nouveau au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je lui demanderai de se confier au comité et de lui dire quelle accusation a été portée contre cette dame, quelle a été la nature exacte de son activité, par qui l'accusation a été portée et qui a fait une enquête à ce sujet. Nous expliquerait-il aussi ce qu'il a voulu dire lorsqu'il a déclaré que cette dame avait été un officier rapporteur? Je suis sûr qu'il a voulu parler d'un officier rapporteur suppléant, car à mon avis un officier rapporteur est un fonctionnaire de la Couronne et j'aurais cru que la plupart d'entre eux avaient tout probablement été nommés par les amis de l'honorable député, au mois de mars dernier. Mais, de toute façon, l'allusion du ministre me jette dans la confusion.

M. le président suppléant: Le crédit numéro 269 est-il adopté?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, nous devrions pourtant recevoir une réponse du ministre.

M. le président suppléant: Le crédit numéro 269 est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

271. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$14,399,925.

M. Morris: Je voudrais poser au ministre une question au sujet de la citadelle d'Halifax, à l'occasion de l'étude de ce crédit. Nous savons qu'un grand nombre de travaux supplémentaires ont été effectués à la citadelle. C'est un lieu historique du pays. Le ministre peut-il maintenant expliquer ses intentions au sujet de la citadelle d'Halifax, spécialement en ce qui concerne les fonds qui y seront affectés? Peut-il également donner des renseignements sur l'emploi en ce qui concerne la citadelle?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Le renseignement que je puis fournir au député, c'est que le montant d'abord affecté à la citadelle d'Halifax était de \$120,000. Il a été élevé à \$152,000 et de nouveau à \$183,-

000 par transfert de certains fonds. Plus tôt, au cours de la session, j'ai déclaré, en réponse à l'honorable député, comme on pourra le constater dans le *Hansard*, que nous retardions la mise à pied des hommes employés à la citadelle d'Halifax et que nous les conserverions tant qu'il resterait de l'argent. On me dit maintenant que les fonds sont pour ainsi dire épuisés et qu'à la fin de ce mois nous devons congédier des hommes qui l'auraient été normalement plus tôt, plus un certain nombre qu'il nous faut maintenant congédier faute d'argent.

M. Morris: Se propose-t-on de reprendre les travaux pendant les mois d'hiver, du moins dans la même mesure que les hivers précédents? S'agit-il d'un remaniement provisoire de la main-d'œuvre de la citadelle d'Halifax, comme nous le comprenons tous, en raison des fonds qui y ont été dépensés? A-t-on l'intention de reprendre un programme de grande envergure cet hiver?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, je répète que les sommes affectées pour cette année sont presque épuisées et, si l'on adopte un programme de travaux d'hiver comprenant la citadelle d'Halifax, nous l'annoncerons en temps opportun, car c'est une question de politique gouvernementale.

(Le crédit est adopté.)

Division des ressources hydrauliques—

276. Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie, et une subvention de \$35,000 au Comité national canadien de la Conférence mondiale de l'énergie pour aider à solder les dépenses de la réunion régionale de la Conférence, qui doit avoir lieu au Canada en 1958, \$1,257,459.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je poser une question au ministre? Je crois que cette Division s'occupe des ressources hydrauliques. Le ministre dira-t-il au comité à combien de commissions internationales le ministère compte des représentants? Pendant qu'on cherche ce renseignement, je dirai au ministre ce à quoi je songe. L'ordonnance d'approbation rendue par la Commission conjointe internationale qui a trait à la mise en valeur des ressources dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent vise une Commission internationale de contrôle du niveau des lacs. Je me demandais à quel stade en sont rendus les plans des travaux